

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Vendredi 11 avril 2016

Délibérations

- Vote des budgets 2016

Monsieur Le maire a présenté les différents budgets primitifs 2016

- **Le budget du lotissement** qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la somme de 2 000 € pour la section de fonctionnement
- **Le budget primitif de la commune** s'équilibre pour un montant de 638 466,49 € pour la section fonctionnement et à 401 072,37 € pour la section investissement.
- **Le budget de l'Eau et de l'Assainissement** : s'équilibre pour la somme de 252 899,67 € pour la section fonctionnement et à 154 599,38 € pour la section investissement

Le conseil municipal approuve et vote les budgets primitifs 2016.

Les principaux programmes pour l'année 2016 seront l'installation de la numérotation des maisons et panneaux de rue, harmonisation de l'éclairage public et installation de lampes à leds en remplacement des lampes à Mercure, travaux d'accessibilité des lieux publics, conduite d'eau de Mons Soubisergues. Mr le Maire a souligné qu'il sera impératif de contrôler et de réduire encore les dépenses de fonctionnement.

- Vote des taux d'imposition

Afin de poursuivre le programme d'équipements auprès de la population et de compenser la baisse de la dotation globale de fonctionnement, le conseil municipal a approuvé les nouveaux taux d'imposition à savoir taxe d'habitation 8,38 %, taxe foncière bâtie 13,67 % et non bâtie 82,73 %

- **Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges de la communauté de communes concernant « arts contemporains, Accueil de loisirs sans hébergement, transports scolaire »**
- **Affectation d'une subvention exceptionnelle à l'APE Thioleron d'un montant de 200 € pour une participation au frais de voyage à Paris pour la classe du CE2 qui a participé et obtenu le 3^e prix d'un concours sur la lutte contre le racisme.**

• **Informations**

- Demande d'achat d'un bien de section à Petges parcelle ZR41 par Mr DECHAMBRE Michel
- Demande d'achat du lot N°2 à Cousergues par Mr et Mme CHARRADE Cyril et Agnès
- Les travaux de réhabilitations de l'assainissement non collectif sur la commune se terminent. 26 propriétaires se sont mis en conformité avec la loi sur l'eau et ont pu bénéficier d'aides techniques et financières de l'agence de l'eau Adour-Garonne et de la Communauté de communes du Pays de St-Flour Margeride, dans le cadre d'une commande groupée.
- Afin d'optimiser la gestion de l'eau, un investissement plus important sur la recherche et réparation des fuites d'eau et des infiltrations est nécessaire.
- L'enquête publique sur le projet de construction de la nouvelle station d'épuration de l'agglomération St-Flour/St-Georges est clôturée depuis le 28 avril 2016

